

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE
EN CANADA.
LIVRE SECOND.

PREMIER GOUVERNEMENT
DE MONSIEUR DE FRONTENAC,
de 1672 à 1682.

(Suite.)

CHAPITRE II.

M. DE FRONTENAC ÉTABLIT LE FORT DE SON NOM A KATARAKOUI ET LE
FAIT DONNER A M. LA SALLE.

M. de Frontenac veut établir un poste de commerce à Katarakoui.

Dès son arrivée en Canada, M. de Frontenac résolut de former un grand établissement de commerce sur le lac Ontario, au lieu même que M. de Courcelles était allé visiter l'année précédente, d'y construire un Fort et d'y tenir des hommes avec des marchandises, pour les donner aux sauvages en échange de leurs pelleteries. Dans ce projet, il put avoir pour motif le bien de la colonie en général, et croire qu'il le procurerait par là, comme le pensait M. de Courcelles, qui avait eu déjà le dessein de cet établissement. Les Iroquois, dit-on, offraient alors de fournir aux Outaouas toutes les marchandises dont ils avaient besoin, et de les échanger pour leurs pelleteries, sur les bords du lac Ontario ; et M. de Frontenac, par cet établissement, voulait traverser et ruiner ce commerce, dont le succès aurait été nuisible à celui de la colonie. Cette considération put bien influencer sur la détermination qu'il prit alors ; mais on a de fortes raisons de croire qu'elle n'en fut pas le motif principal. Quoiqu'un écrivain moderne ait dit de ce Gouverneur qu'on ne l'accusa jamais d'avoir été intéressé, l'histoire de son gouvernement offre cependant plus d'une preuve du contraire ; et l'établissement dont nous avons à parler ici peut justifier ces fâcheux soupçons. Le duc de Saint-Simon rapporte dans ses *Mémoires* que M. de Frontenac était *parfaitement ruiné*, lorsqu'il partit pour le Canada ; il ajoute même qu'on lui procura ce gouvernement pour lui donner de quoi vivre ; et que, de son côté, il se résolut d'aller résider à Qué-